

RESIDENCE LA LORRAINE  
75019 PARIS

Cabinet Plisson Immobilier  
40, rue de Brunel  
75017 PARIS

VILLECRESNES, le 28 juin 2022

## **DEVIS 2022-550**

Des travaux de : **RAVALEMENT DES PIGNONS AVEC ISOLATION THERMIQUE**

A exécuter pour le compte de : RESIDENCE LA LORRAINE  
75019 PARIS

Représenté par : Cabinet Plisson Immobilier  
40, rue de Brunel  
75017 PARIS

Architecte :

Désignation	Un.	Quantité	Prix Unit. HT	Montant H.T.
<b>1 ISOLATION THERMIQUE DES PIGNONS</b>				
<b>1.1 Installation commune de chantier</b>				
Installation de chantier comprenant amenée et repliement du matériel et des matériaux durant toute la période des travaux, ainsi que toutes les protections nécessaires.	Ens	1,00	410,00	410,00
Réalisation de l'ensemble des autorisations administratives nécessaire au déroulement du chantier.	Ens	1,00	225,00	225,00
Installation d'un tableau électrique de chantier nécessaire aux travaux branché sur les parties communes de l'immeuble. Raccordement à un branchement d'eau existant dévolu au fonctionnement du chantier.	Ens	1,00	550,00	550,00
Réalisation d'un constat d'huissier avant démarrage des travaux.	U	1,00	690,00	690,00
Mise en place d'un panneau de chantier	U	1,00	220,00	220,00
Dans le cas ou la copropriété ne disposerait pas d'un local aéré pouvant servir de vestiaire/réfectoire ainsi que d'une toilette pour l'usage de nos compagnons, il y aurait lieu de prévoir ce poste au montant de notre proposition :				
Transport aller-retour et la location pendant toute la durée du chantier d'une baraque roulante de chantier et d'un WC chimique conformément aux règles en matière d'hygiène et de sécurité y compris entretien et droits de voirie.	U/M	4,00	850,00	3 400,00
NOTA : les fluides (eau et électricité) sont à la charge de l'immeuble. les éventuels frais de voirie seront à la charge de la copropriété				
Sous-total de la sous-tranche				<b>5 495,00</b>
<b>Sous-total ISOLATION THERMIQUE DES PIGNONS</b>				<b>5 495,00</b>
<b>2 PIGNON DONNANT SUR LE 136 RUE DE CRIMEE</b>				
<b>2.1 Echafaudage et protections</b>				
<b>NOTA : Il est nécessaire de déposer les conduits adossés au pignon par la copropriété voisine avant le début des travaux.</b>				
<b><u>Le syndic devra prévenir les copropriétés voisines, et avoir leurs accords pour la mise en place de l'échafaudage sur les toitures.</u></b>				
Tous objets privatifs (jardinières, pot de fleurs, stores, enseignes, spots électrique etc...) pouvant nuire au bon déroulement du chantier devront être déposés par leur propriétaire avant le démarrage des travaux.				

Désignation	Un.	Quantité	Prix Unit. HT	Montant H.T.
Mise en place depuis la rue d'une sapine tubulaire de pied comprenant toutes sujétions de calage, ancrage, accessoires de mise en sécurité et de protections nécessaires, la pose, la dépose, le transport aller-retour, la location pendant la durée du chantier.	Ens	1,00	5 052,00	5 052,00
Fourniture, pose et dépose d'un échafaudage tubulaire de pied pour le pignon donant sur le 136 rue de crimée comprenant toutes sujétions de calage, ancrage, mise en sécurité et protections nécessaires. Fourniture et mise en place de filets de protection pour l'ensemble de l'échafaudage.	M²	335,00	35,50	11 892,50
Protections supplémentaires pour la toiture voisine	Ens	1,00	850,00	850,00
OPTION : Fourniture, pose, dépose double transport d'un système d'alarme pour la sapine comprenant : Détecteur à infra rouge à implanter sur l'ossature de l'échafaudage. Raccordement sous un mode parallèle à une ligne téléphonique, pour la transmission des alarmes à un télésurveilleur. Intervention sur place d'équipes de surveillance en cas d'alarme. Mise en service du système et maintenance pendant la durée des travaux. ( durée de 2 mois 1410€ ht )				
Sous-total de la sous-tranche				<b>17 794,50</b>
<b>2.2 Travaux de maçonnerie</b>				
<b>2.2.1 Préparation des supports</b>				
Nota : rien de prévu sur la partie moellon appartenant à la copropriété voisine				
Piochage des enduits dégradés ou non adhérents. Passivation des armatures à l'antirouille. Réparation des bétons dégradés par la corrosion des armatures et la carbonisation. Ouverture des fissures et réfection au ciment additionné de résine. Reprise des enduits piochés au mortier de ciment. Pour les raccords de grandes surfaces et d'épaisseur, incorporation d'un grillage.	Ens	1,00	6 347,00	6 347,00
<b>2.2.2 Raccord divers</b>				
Les petits accessoires inutiles tels que les anciens pitons, clous etc... seront supprimés.	Cps			
<b>2.2.3 Gravois</b>				
Descente et mise en sacs des gravois, manutention et enlèvement vers la décharge publique compris frais liés.	Ens	1,00	650,00	650,00
Sous-total de la sous-tranche				<b>6 997,00</b>

Désignation	Un.	Quantité	Prix Unit. HT	Montant H.T.
<b>2.3 Travaux d'isolation</b>				
Mise en oeuvre d'une I.T.E répondant à la RT 2012 : Dépoussiérage, nettoyage. Dépose des éléments fixés à la paroi. Fourniture et de pose de panneaux isolants en laine de roche de 140mm d'épaisseur, fixés par chevilles à expansion, comprenant toutes sujétions de coupes, de calage et d'accessoires (profilés de départ et d'arrêt latéral). Mise en oeuvre d'un treillis, treillis renforcé en partie basse et réalisation d'un enduit minérale.	M²	335,00	140,00	46 900,00
En partie haute de l'isolant, fourniture et pose de bavette en alu laqué formant goutte d'eau y compris toutes sujétions de mise en oeuvre.	ML	18,00	85,00	1 530,00
Sous-total de la sous-tranche				<b>48 430,00</b>
<b>2.4 Nettoyage de chantier</b>				
Nettoyage journalier des zones de travail, des échafaudages et des abords. En fin de travaux, nettoyage général, remise en état des lieux et évacuation définitive de tous les résidus du chantier.	Ens	1,00	750,00	750,00
Sous-total de la sous-tranche				<b>750,00</b>
Sous-total PIGNON DONNANT SUR LE 136 RUE DE CRIMEE				<b>73 971,50</b>
<b>3 PIGNON DONNANT SUR LE 142 RUE CRIMEE</b>				
<b>3.1 Echafaudage et protections</b>				
NOTA : tous objets privatifs (jardinières, pot de fleurs, stores, enseignes, spots électrique etc...) pouvant nuire au bon déroulement du chantier devront être déposés par leur propriétaire avant le démarrage des travaux.				
Mise en place depuis la rue d'une sapine tubulaire de pied comprenant toutes sujétions de calage, ancrage, accessoires de mise en sécurité et de protections nécessaires, la pose, la dépose, le transport aller-retour, la location pendant la durée du chantier.	Ens	1,00	5 052,00	5 052,00
Protection supplémentaire sur les toitures voisines	Ens	1,00	850,00	850,00
Fourniture, pose et dépose d'un échafaudage tubulaire de pied pour le pignon donant sur le 142 rue crimée, comprenant toutes sujétions de calage, ancrage, mise en sécurité et protections nécessaires. Fourniture et mise en place de filets de protection pour l'ensemble de l'échafaudage.	M²	283,00	35,50	10 046,50
OPTION : Fourniture, pose, dépose double transport d'un système d'alarme pour la sapine comprenant : Détecteur à				

Désignation	Un.	Quantité	Prix Unit. HT	Montant H.T.
infra rouge à implanter sur l'ossature de l'échafaudage. Raccordement sous un mode parallèle à une ligne téléphonique, pour la transmission des alarmes à un télésurveilleur. Intervention sur place d'équipes de surveillance en cas d'alarme. Mise en service du système et maintenance pendant la durée des travaux. ( 2 mois 1410€ ht )				
Sous-total de la sous-tranche				<b>15 948,50</b>
<b>3.2 Travaux de maçonnerie</b>				
<b>3.2.1 Préparation des supports</b>				
Piochage des enduits dégradés ou non adhérents. Passivation des armatures à l'antirouille. Réparation des bétons dégradés par la corrosion des armatures et la carbonisation. Ouverture des fissures et réfection au ciment additionné de résine. Reprise des enduits piochés au mortier de ciment. Pour les raccords de grandes surfaces et d'épaisseur, incorporation d'un grillage.	Ens	1,00	5 350,00	5 350,00
<b>3.2.2 Raccord divers</b>				
Les petits accessoires inutiles tels que les anciens pitons, clous etc... seront supprimés.	Cps			
<b>3.2.3 Gravois</b>				
Descente et mise en sacs des gravois, manutention et enlèvement vers la décharge publique compris frais liés.	Ens	1,00	650,00	650,00
Sous-total de la sous-tranche				<b>6 000,00</b>
<b>3.3 Travaux d'isolation</b>				
Mise en oeuvre d'une I.T.E répondant à la RT 2012 : Dépoussiérage, nettoyage. Dépose des éléments fixés à la paroi. Fourniture et de pose de panneaux isolants en laine de roche de 140mm d'épaisseur, fixés par chevilles à expansion, comprenant toutes sujétions de coupes, de calage et d'accessoires (profilés de départ et d'arrêt latéral). Mise en oeuvre d'un treillis, treillis renforcé en partie basse et réalisation d'un enduit minérale.	M²	283,00	140,00	39 620,00
En partie haute de l'isolant, fourniture et pose de bavette en alu laqué formant goutte d'eau y compris toutes sujétions de mise en oeuvre.	ML	18,00	85,00	1 530,00
Sous-total de la sous-tranche				<b>41 150,00</b>

Désignation	Un.	Quantité	Prix Unit. HT	Montant H.T.
<b>3.4 Nettoyage de chantier</b>				
Nettoyage journalier des zones de travail, des échafaudages et des abords. En fin de travaux, nettoyage général, remise en état des lieux et évacuation définitive de tous les résidus du chantier.	Ens	1,00	750,00	750,00
Sous-total de la sous-tranche				<b>750,00</b>
<b>Sous-total PIGNON DONNANT SUR LE 142 RUE CRIMEE</b>				<b>63 848,50</b>

<b>Total H.T.</b>	<b>143 315,00</b>
<b>Total T.V.A. 5,50 %</b>	<b>7 882,33</b>
<b>Total T.T.C.</b>	<b>151 197,33</b>
<b>Net à payer</b>	<b>151 197,33€</b>

Arrêté le présent devis, la somme de \_\_\_\_\_ :  
cent cinquante et un mille cent quatre-vingt-dix-sept euros et trente-trois cents

La société GOUIDER

Le Client  
Date, cachet et signature (\*)  
"Bon pour Accord"

N°	Récapitulatif des tranches	Montant H.T.
1	<b>ISOLATION THERMIQUE DES PIGNONS</b>	<b>5 495,00</b>
1.1	Installation commune de chantier	5 495,00
2	<b>PIGNON DONNANT SUR LE 136 RUE DE CRIMEE</b>	<b>73 971,50</b>
2.1	Echafaudage et protections	17 794,50
2.2	Travaux de maçonnerie	6 997,00
2.2.1	<i>Préparation des supports</i>	6 347,00
2.2.2	<i>Raccord divers</i>	
2.2.3	<i>Gravois</i>	650,00
2.3	Travaux d'isolation	48 430,00
2.4	Nettoyage de chantier	750,00
3	<b>PIGNON DONNANT SUR LE 142 RUE CRIMEE</b>	<b>63 848,50</b>
3.1	Echafaudage et protections	15 948,50
3.2	Travaux de maçonnerie	6 000,00
3.2.1	<i>Préparation des supports</i>	5 350,00
3.2.2	<i>Raccord divers</i>	
3.2.3	<i>Gravois</i>	650,00
3.3	Travaux d'isolation	41 150,00
3.4	Nettoyage de chantier	750,00

Index retenu pour la variation des prix : BT en date du 28/06/2022

*(\*) le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales jointes au présent devis et les accepter.*

#### Conditions de Paiement

40% à la commande, paiement sur situations mensuelles au prorata de l'avancement des travaux, solde en fin de travaux.

Assurance professionnelle : assurance décennale souscrite auprès de la SMA BTP 114, avenue Emile Zola 75 015 PARIS valable en france métropolitaine

# Conditions Générales

## CONDITIONS PARTICULIERES

Nos prix sont établis avec les cours, tarifs de main d'œuvre, charges sociales, taxes, connus à la date d'établissement du présent devis.

Tous les objets privatifs (tables, chaises, pots de fleur, stores, enseignes, spots électriques...) pouvant nuire au bon déroulement du chantier devront être déposés par leurs propriétaires afin d'éviter toutes dégradations. La responsabilité de l'entreprise ne pourra être engagée en cas de détérioration sur tout objet privatif laissé sur la zone de travaux.

Nous dégageons toute responsabilité pour le cas où des infiltrations d'eau et de poussière se produiraient et causeraient des dégâts en raison de l'état du support, de la présence de fissures, du mauvais état des joints.

## Autres corps d'état

L'échafaudage sera laissé à disposition des autres corps d'état intervenants dans la mesure où leur intervention respective n'engendre pas le risque de retarder le chantier et ainsi de provoquer une sur location importante de l'échafaudage.

## Plomb - amiante

Notre devis est établi dans le cadre d'un support exempt de plomb. Si après diagnostic effectué par le maître d'ouvrage, à ces frais, la présence de plomb était décelée, le coût du présent devis fera l'objet d'une majoration, conséquence des dispositions imposées par la législation en matière de protections des intervenants et habitants en milieux plombés.

## Structure

Rien de prévu en reprise de structure en pans bois ou métallique.

Nous attirons l'attention de la copropriété sur le fait que le piochage des enduits en mauvais état peut occasionner des fissures à l'intérieur des appartements. Ces fissures ne sont pas dues à une mauvaise exécution des travaux, mais à la vétusté des enduits qui se décollent parfois en forte épaisseur jusqu'à l'ossature des façades, provoquant ces fissures. nous dégageons de toute responsabilité si le cas s'avérait pendant les travaux.

## CONDITIONS DE PAIEMENT

40 % à la commande

55 % en cours de travaux

Solde à la fin des travaux

En cas d'accord, veuillez nous retourner un exemplaire signé avec la mention "Bon pour accord" et une attestation de TVA à 10.00%.

Les prix sont établis sur la base du taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre et toute variation ultérieure de ce taux sera répercutée sur ces prix. (le taux applicable aux travaux immobiliers est celui en vigueur au moment où ces travaux sont effectués).

Les situations ou factures établies par notre société sont, sauf contraire, payables à réception, tout retard de paiement entraîne des pénalités égales aux taux d'intérêt légal majoré de sept points.

Ce prix est net et forfaitaire. Il est valable 3 mois à compter de la date d'établissement du présent devis, fournitures comprises.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

LE CLIENT

Bon pour Accord

Signature

L'ENTREPRISE